

# CONCEPT DE FORMATION

## Généralités

Les durées de chaque phase dépendent de la progression de l'élève, et sont à titre indicatif ci-dessous.

### ***Phase 1 : sensibilisation à la musique***

Apprentissage des bases musicales en groupe (au max 5) :

- Apprendre les notes
- Apprendre les rythmes
- Apprendre à lire la musique
- Exercices pratiques

Périodicité : 45 min par semaine

Durée : une année

Par qui : Dominique Sangsue

### ***Phase 2a : prise en main de l'instrument***

Prise en main de l'instrument en petit groupe :

- Position de l'embouchure
- Position de la langue
- Position de la mâchoire
- Respiration par le ventre

Périodicité : 1 leçon par semaine

Durée : une année

Par qui : Markus Zwahlen

### ***Phase 2b : développement individuel de l'instrument***

Cours individuels pour développer les capacités instrumentales :

- Sonorité
- Technique
- Intonation
- Renforcement théorique

Périodicité : 1 leçon par semaine

Durée : jusqu'à l'entrée du cadet au sein de la fanfare

Par qui : un moniteur compétent

### ***Phase 3 : entrée dans la fanfare + cours de perfectionnement***

L'entrée de l'élève se décide en accord avec la famille, l'élève, le comité-cadet, le directeur et les professeurs de musique et dépend de son niveau musical et de sa motivation. La phase 3 peut être prolongée si le cadet n'est pas prêt.

- Les partitions de la fanfare devront être simplifiées pour permettre une bonne transition.

Cours individuels de perfectionnement instrumental :

- Continuer à renforcer les capacités techniques et musicales
- Aider à l'apprentissage des morceaux de la fanfare

Périodicité : 1 leçon par semaine ou à définir

Durée : à déterminer en fonction de l'évolution du musicien

Par qui : Rainier Chételat ou un moniteur compétent

## **Implication des parents**

Une à deux fois par année, une rencontre est organisée entre l'élève, les parents et un membre du comité-cadet :

- Faire le point sur l'évolution du semestre
- Discuter avec les parents du sérieux du travail et du soutien apporté

Les parents participent aux frais liés aux cours en fonction de la phase de l'enfant.

## **Ensemble des jeunes musiciens**

Mise en place d'un groupe de jeunes musiciens pour habituer les cadets à jouer en groupe :

- Tous les jeunes
- Implication des membres de la fanfare pour accompagner et aider à l'organisation. Les musiciens actifs de moins de 20 ans y participent obligatoirement.

Périodicité : toutes les deux semaines

Quand : toute la saison (noël, annuel, été)

Direction : Loïc Citherlet